

# Guide de l'investisseur : les cryptomonnaies





# Que sont les cryptoactifs?

Les cryptoactifs sont des monnaies ou des jetons numériques qui peuvent résoudre différents problèmes et constituent notamment un moyen efficace d'échanger des biens et des services sur Internet, même s'ils ne sont pas encore acceptés à grande échelle comme mode de paiement. Estimer la valeur intrinsèque d'un cryptoactif peut être complexe, car elle dépend surtout de l'utilité changeante du cryptoactif, de l'intérêt du public ainsi que du jeu de l'offre et de la demande. Il peut donc être difficile, voire impossible, d'établir la juste valeur d'un cryptoactif à un moment précis.

De manière générale, la grande majorité des cryptoactifs sont conçus pour être décentralisés, puisqu'ils ne sont émis ou contrôlés par aucune autorité centrale ni aucun gouvernement, et qu'ils permettent des transferts de valeur sans recours à un intermédiaire tel qu'une institution financière ou une entreprise de traitement des paiements. Bien que le Bitcoin n'ait pas cours légal au Canada, quelques pays, dont le Salvador, et certaines banques centrales l'ont adopté comme monnaie légale. Les investisseurs doivent donc savoir que, malgré leur conception décentralisée, certains cryptoactifs comportent de plus en plus d'éléments centralisés et contrôlés par une ou plusieurs parties.

## DANS CE GUIDE

- 03 Que sont les cryptoactifs?
- 04 La chaîne de blocs et les cryptoactifs
- 05 Cryptomonnaies ou cryptoactifs?
- 05 L'achat et la vente de cryptoactifs
- 06 La législation en valeurs mobilières pour les cryptoactifs et leurs plateformes de négociation

- 08 La garde de vos cryptoactifs
- 09 D'autres manières d'investir dans les cryptoactifs
- 10 Les escroqueries et les fraudes sur cryptos
- 12 Avant d'investir dans les cryptoactifs
- 14 Conclusion
- 14 Savoir, c'est pouvoir



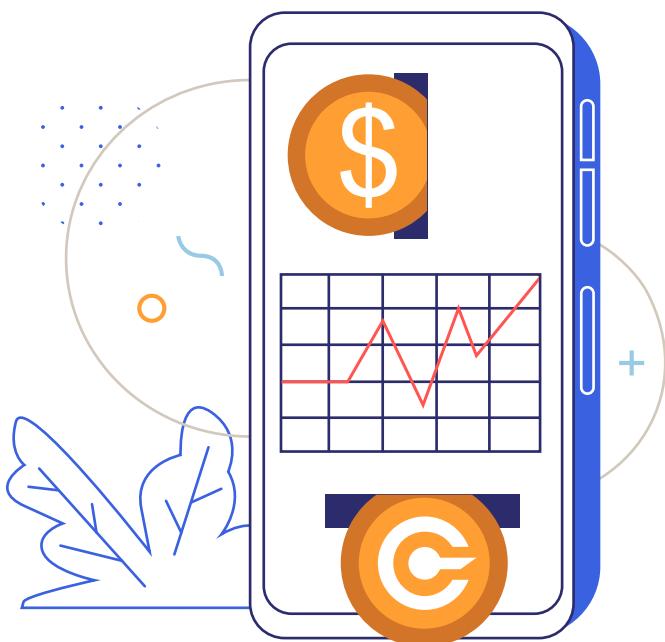
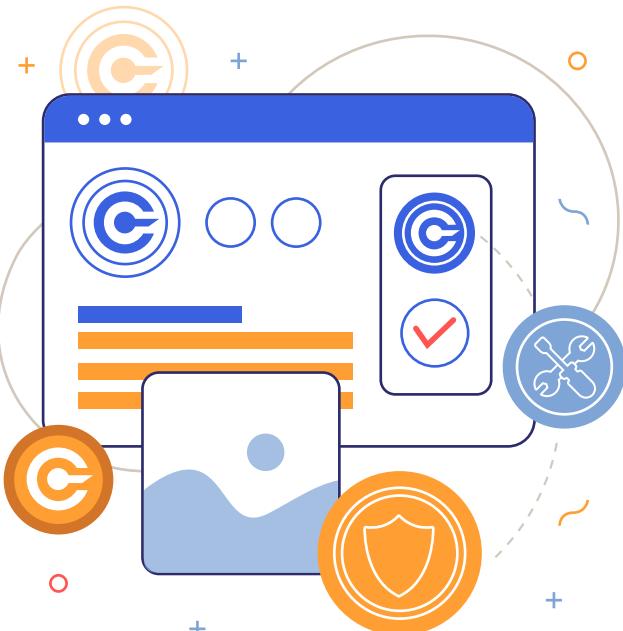
## La chaîne de blocs et les cryptoactifs

Bien que souvent confondues, ces deux expressions désignent deux concepts différents. La chaîne de blocs est l'infrastructure numérique qui permet et enregistre, pour tous les participants, les transactions de cryptoactifs de manière sécurisée par cryptographie, d'où le terme « crypto ». Lorsqu'une transaction sur des cryptoactifs se produit dans la chaîne de blocs, un réseau poste à poste (pair à pair ou P2P) confirme et valide la transaction puis la consigne dans une liste croissante d'enregistrements appelés blocs. Lorsqu'un bloc est complet, il est lié, en ordre chronologique, au bloc précédent dans la chaîne, et cette action est irréversible et visible par tous dans le système.

La caractéristique clé de la chaîne de blocs est sa décentralisation grâce à la technologie des registres distribués. La décentralisation suppose que le règlement et la compensation sécurisés des cryptoactifs lors d'une transaction s'effectuent sans l'intervention d'une tierce partie centralisée, comme une institution financière ou un gouvernement.

# Cryptomonnaies ou cryptoactifs?

Bien que les monnaies et les jetons numériques soient souvent appelés « cryptomonnaies », le terme « cryptoactifs » est plus juste puisque les cryptomonnaies sont en fait un sous-ensemble d'actifs numériques. En outre, la plupart des cryptomonnaies ne sont pas des monnaies au sens strict et aucune n'a cours légal en vertu de la Loi sur la monnaie du Canada. Par ailleurs, elles ne servent pas que de monnaie. Elles peuvent notamment servir de représentation numérique d'un droit sur un actif ou d'une participation dans une entreprise, communément appelée jeton utilitaire ou jeton de titres, qui permet alors à son propriétaire de participer à un écosystème particulier ou d'accéder à des réseaux et à des services en ligne.



## L'achat et la vente de cryptoactifs

Il existe plusieurs façons d'échanger des cryptoactifs, notamment par des transferts poste à poste (P2P) directs et non réglementés ou, plus couramment, par une plateforme de négociation. Les investisseurs doivent savoir que les revenus générés par les transactions sur cryptoactifs peuvent être imposés.

**Pour en apprendre davantage sur la fiscalité de ces transactions, consultez le site Web de l'[Agence du revenu du Canada](#). Les résidents du Québec devraient également consulter cette section du site de Revenu Québec : La cryptomonnaie, il faut la déclarer!**

# La législation en valeurs mobilières pour les cryptoactifs et leurs plateformes de négociation

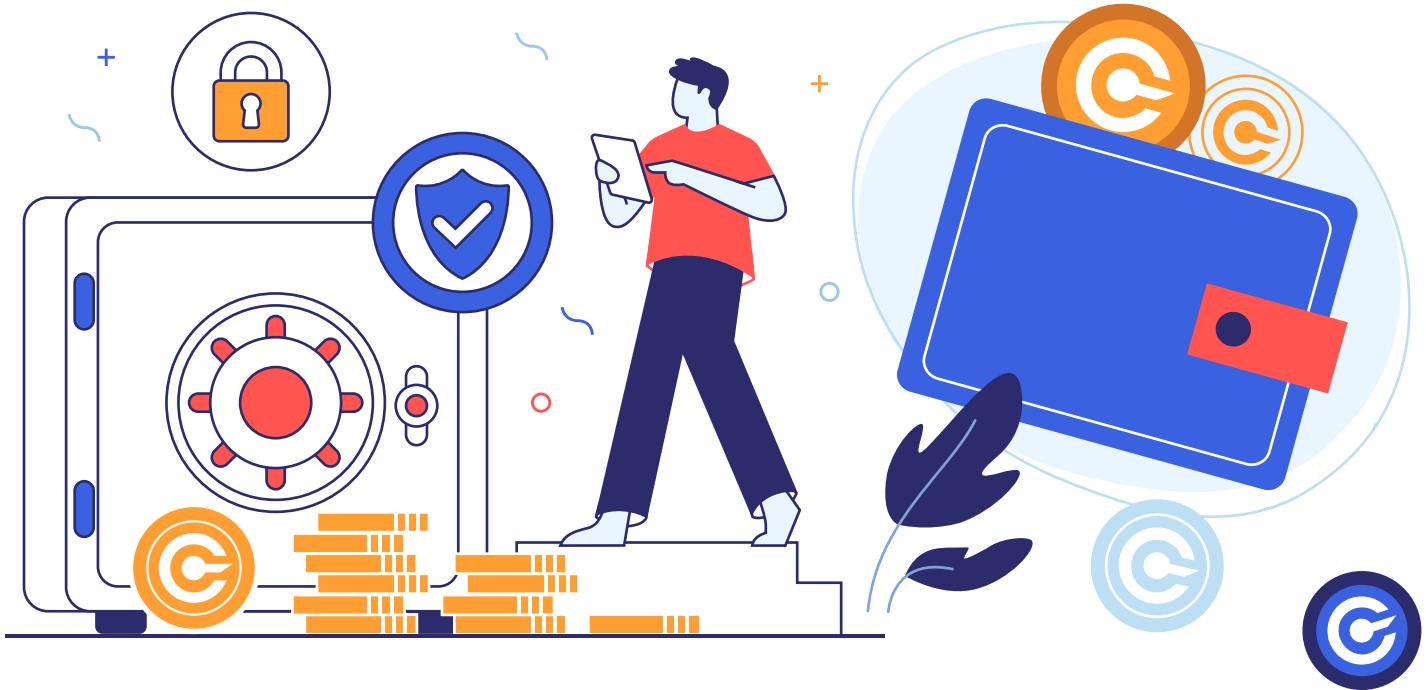
Ce n'est pas le nom d'un cryptoactif qui détermine s'il tombe sous le coup de la législation en valeurs mobilières, mais son contenu. Lorsque le cryptoactif est une action ou tout autre type de valeur mobilière ou de dérivé, il est soumis à la législation en valeurs mobilières de la province dans laquelle il est échangé. Lorsqu'il n'est ni une valeur mobilière ni un dérivé, cette législation s'applique tout de même à la plateforme qui fournit à ses clients un espace de négociation et assure la garde du cryptoactif. Si la plateforme n'assure pas la garde de cryptoactifs ou ne facilite pas la négociation de cryptoactifs qui sont des valeurs mobilières ou des dérivés, la législation en valeurs mobilières pourrait alors ne pas s'appliquer.

La réglementation des cryptoactifs évolue et s'améliore constamment. Actuellement, de nombreuses plateformes de négociation de cryptoactifs accessibles aux Canadiens sont assujetties à la législation en valeurs mobilières et demandent à s'inscrire comme courtiers en valeurs mobilières afin de se mettre en conformité. Il est fortement recommandé aux Canadiens de ne pas laisser la garde ou le contrôle de leurs cryptoactifs aux plateformes de négociation de cryptoactifs qui ne sont pas inscrites. Lorsque la plateforme n'est pas inscrite, le client risque de ne pas bénéficier des protections habituellement offertes avec les services d'un courtier inscrit. Ces protections concernent notamment la gestion sécuritaire des fonds du client, la garde des actifs du client, la protection des renseignements personnels, la communication d'information avant d'effectuer une opération ainsi que des mesures contre la manipulation du marché ou les pratiques de négociation déloyales. Les investisseurs doivent savoir que certaines plateformes de négociation de cryptoactifs accessibles aux Canadiens, y compris des plateformes étrangères, essaient d'échapper aux exigences de la réglementation.



Les investisseurs doivent toujours vérifier que la plateforme de négociation de cryptoactifs de leur choix est inscrite dans leur province ou territoire de résidence, si elle assure la garde des cryptoactifs ou si elle permet la négociation de cryptoactifs qui sont réputés être des valeurs mobilières ou des dérivés. Cette vérification s'effectue à l'aide du [moteur de recherche national de renseignements sur l'inscription](#) fourni par les [Autorités canadiennes en valeurs mobilières](#).

Visitez le site Web de [l'autorité en valeurs mobilières de votre province ou territoire](#) afin d'en apprendre davantage sur l'application de la législation en valeurs mobilières aux cryptoactifs qui constituent une valeur mobilière ou un dérivé.



## La garde de vos cryptoactifs

Les investisseurs peuvent détenir leurs cryptoactifs de plusieurs façons:

**Plateformes de négociation de cryptoactifs :** De nombreux investisseurs détiennent leurs cryptoactifs non pas directement, mais par l'intermédiaire de plateformes de négociation de cryptoactifs qui en ont la garde. Dans ce cas, la plateforme conserve habituellement la clé privée (semblable à un mot de passe) qui permet d'effectuer des transactions sur le cryptoactif en question. Selon la chaîne de blocs, c'est la plateforme qui est propriétaire du cryptoactif et non le client. Ce dernier conclut avec elle un contrat qui lui confère le droit de se faire livrer le cryptoactif. Nombreux sont les investisseurs qui préfèrent utiliser une plateforme de négociation de cryptoactifs par commodité : ils n'ont pas à créer leur propre « portefeuille » ni à conserver la clé privée de manière sécuritaire. Ils doivent toutefois se fier à la plateforme et à sa capacité à livrer les cryptoactifs sur demande, et espérer qu'elle dispose de ressources et de contrôles suffisants pour assurer sa pérennité et se protéger contre le piratage et le vol. Il y a lieu de noter que les plateformes de négociation de cryptoactifs inscrites sont tenues de conserver la majorité des cryptoactifs d'un client hors ligne (à froid) auprès d'un dépositaire.

**Portefeuilles numériques :** Les investisseurs ont aussi l'option de détenir leurs cryptoactifs dans un portefeuille numérique et de garder la clé privée eux-mêmes. Il y a deux grands types de portefeuilles numériques :

**Portefeuilles « chauds » :** Ce sont des portefeuilles accessibles en ligne à partir d'appareils connectés à Internet, tels que des ordinateurs, des téléphones mobiles, des tablettes électroniques, ou encore hébergés sur une plateforme. Maintenir des cryptoactifs en stockage à chaud permet de les échanger facilement, mais comporte des risques accrus de piratage et de vol.

**Portefeuilles « froids » :** Ces portefeuilles ne sont pas connectés à Internet, ce qui réduit le risque que l'adresse et la clé privée de l'utilisateur ne soient piratées. Semblable à une clé USB, un portefeuille stocké à froid permet à l'utilisateur de consulter ses actifs sans se connecter à Internet ni mettre sa clé privée en danger, et de se connecter uniquement lorsqu'il veut faire une transaction. Les risques du stockage à froid sont la perte ou les dommages physiques, de même que la perte de la phrase de récupération, qui peuvent rendre le support inaccessible.

# D'autres manières d'investir dans les cryptoactifs



Il est possible d'investir dans certains cryptoactifs sans détenir la monnaie numérique directement. Il existe désormais plusieurs fonds négociés en bourse (FNB) qui sont exposés au Bitcoin et à l'Ethereum, deux des cryptoactifs les plus échangés. En général, les fonds cotés en bourse doivent être majoritairement constitués d'actifs liquides pour que les investisseurs puissent retirer leurs avoirs sur demande. Les fonds d'investissement privés, quant à eux, ne permettent en principe les rachats qu'une seule fois par année, si bien qu'ils peuvent détenir des actifs moins liquides. Si les fonds d'investissement de cryptoactifs sont plus facilement accessibles et soumis à la législation en valeurs mobilières, ils demeurent néanmoins exposés aux

risques associés aux cryptoactifs dans lesquels ils investissent, notamment la volatilité du marché, les cyberattaques et les pannes des plateformes de négociation de cryptoactifs.

Certaines entreprises offrent aussi des services de minage de cryptomonnaies qui prennent généralement la forme d'ententes en vertu desquelles l'entreprise mine des cryptomonnaies au profit de tiers. Les contrats qui régissent l'investissement dans les activités de minage peuvent être eux-mêmes des valeurs mobilières. Ils comportent donc des risques semblables à ceux décrits précédemment en plus du risque de non-rentabilité si le cryptoactif concerné perd de la valeur, d'augmentation du coût de l'électricité ou de fraude.



## Les escroqueries et les fraudes sur cryptos

En se démocratisant, les cryptoactifs connaissent une croissance considérable et suscitent un intérêt accru du public. Les fraudeurs profitent de cet enthousiasme pour leurrer des investisseurs potentiels. Alors n'oubliez pas les conseils suivants :

## Vérifiez l'inscription de la plateforme de négociation de cryptoactifs avant d'investir

Avant d'investir sur une plateforme qui aura la garde de vos cryptoactifs ou permettra l'échange de cryptoactifs qui sont des valeurs mobilières ou des dérivés, vérifiez qu'elle est inscrite auprès de l'autorité en valeurs mobilières de votre province ou territoire. Les plateformes de négociation de cryptoactifs non inscrites pourraient ne pas fournir les protections qu'offrent les courtiers inscrits.

## Évitez les groupes, sur les médias sociaux ou en ligne, qui font la promotion d'experts pouvant vous aider à investir dans des cryptoactifs

Vous trouverez des groupes sur des sites Web ou des applications telles que WhatsApp et Discord qui se font faussement passer pour des analystes ou des conseillers et prétendent pouvoir vous aider à investir dans des cryptoactifs ou à maximiser les rendements de ceux que vous possédez déjà, moyennant des frais. Ces fraudeurs vous exhorteront à acheter des cryptoactifs ou à leur transférer les vôtres pour qu'ils puissent les « investir ». Vous pourriez constater des profits dans un premier temps, mais leur but est seulement d'établir une impression de crédibilité. Ils vous demanderont ensuite plus d'argent en affirmant que vous devez absorber une perte, augmenter vos gains supposés ou payer des taxes et des frais sur votre investissement.

## Tenez-vous loin des occasions d'investissement offertes sur les réseaux sociaux ou les applications de rencontre

Les fraudeurs utilisent souvent les réseaux sociaux et les applications de rencontre pour profiter des gens qui cherchent des amitiés ou des relations sérieuses. Soyez conscient qu'une offre d'investissement qui vous est faite en ligne par un nouvel ami ou un nouveau partenaire est un signe de fraude à l'investissement.

## Faites attention aux promesses de rendements élevés sans risque de pertes ou presque

Investir dans les cryptoactifs est très risqué et a le *potentiel* de générer des rendements élevés. Prenez garde à quiconque promet des rendements élevés sans risque ou presque. C'est un des plus anciens et des principaux signes de fraude.

## Méfiez-vous des offres pour vous aider à récupérer vos cryptoactifs

Si vous avez perdu de l'argent dans de faux investissements de cryptoactifs, des fraudeurs pourraient tenter de vous escroquer à nouveau en vous faisant croire qu'ils font partie d'une organisation ou d'un organisme d'application de la loi qui vous aidera à recouvrer vos cryptoactifs ou vos fonds moyennant des frais. Ni les frais ni la personne qui vous contacte ne sont légitimes et vous devriez les signaler à l'autorité en valeurs mobilières de votre province ou territoire.

## Refusez l'accès à distance à votre ordinateur

Lorsqu'ils vous appellent pour vous offrir des cryptoactifs, les fraudeurs essaient parfois de vous convaincre de leur donner accès à distance à votre ordinateur en prétextant de vous aider à vous connecter à une plateforme de négociation de cryptoactifs. Le fraudeur cherchera peut-être même à vous aider à déposer de l'argent dans la fausse plateforme de négociation tout en volant vos informations personnelles et bancaires.

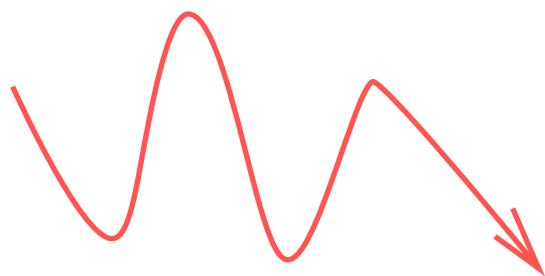
## Évitez les méthodes de paiement ou de transfert inhabituelles

Les fraudeurs vous demanderont de leur transférer de l'argent ou des cryptoactifs vers la plateforme de leur choix en prétendant vous aider à saisir une occasion d'investissement dans des cryptoactifs. Ces transferts sont instantanés, difficiles à récupérer, et il est presque impossible d'identifier le destinataire.

## N'investissez pas si vous ne comprenez pas

Les fraudeurs aiment utiliser des techniques de vente sous pression. Ils mélangent du jargon et des documents et explications complexes dans le but de vous amadouer et de ne faire porter votre attention que sur l'aspect « rendement » de leur plan. Effectuez toujours des recherches sur l'investissement en dehors des informations qu'on vous a fournies et vérifiez que la personne qui vous les a transmises est inscrite avant de lui confier votre argent ou vos cryptoactifs.

# Avant d'investir dans les cryptoactifs



Les cryptoactifs présentent des risques très élevés dont les investisseurs doivent tenir compte avant de se lancer. Voici certains de ces risques :

**Vide réglementaire et non-conformité :** La réglementation évolue. Actuellement, les cryptoactifs ne sont pas tous considérés comme des valeurs mobilières. Ceux qui ne le sont pas échappent aux règlements des autorités en valeurs mobilières. De plus, un grand nombre de plateformes de négociation de cryptoactifs ne sont pas encore inscrites auprès de ces autorités au Canada. Ces facteurs limitent les protections offertes aux investisseurs. Néanmoins, la liste des courtiers et des marchés réglementés s'allonge et ceux-ci doivent se soumettre à diverses exigences visant à protéger les investisseurs.

**Risques liés aux opérations (sur marge) avec effet de levier :** Les opérations avec effet de levier sont une stratégie de négociation complexe et très risquée où les investisseurs empruntent des fonds d'une plateforme de négociation afin de multiplier leurs rendements potentiels sur un investissement, mais aussi, inversement, leurs

pertes potentielles. Certaines plateformes de négociation de cryptoactifs permettent des leviers financiers élevés qui exposent les investisseurs à des risques extrêmement importants. Supposons, par exemple, qu'une plateforme offre un levier multiplicateur de 100. Dans un tel cas, les profits augmentent de manière considérable, mais une minuscule chute de 1 % du cryptoactif suffit à effacer l'investissement en entier. La valeur de bien des cryptoactifs change de plus de 1 % en une heure. Même si vous pensez comprendre la direction générale à long terme d'un cryptoactif, la volatilité quotidienne peut tout de même anéantir votre capital à cause d'un effet de levier élevé.

**Volatilité :** Souvent, la valeur d'un cryptoactif dépend seulement de l'intérêt du public et du jeu de l'offre et de la demande. Ainsi, le prix d'un cryptoactif peut suivre principalement ou exclusivement une demande spéculative potentiellement éphémère, ce qui peut causer des fluctuations vertigineuses dans la valeur de l'investissement. L'effondrement de la demande pour un cryptoactif pourrait vous faire perdre une grande partie ou la totalité de votre placement.



**Liquidité :** Échanger un cryptoactif contre un autre ou contre de l'argent qui a cours légal pourrait ne pas être facile ou rentable. La liquidité de certains cryptoactifs est limitée, car les prix et les écarts acheteur-vendeur (écart entre le prix offert par les acheteurs et le prix demandé par les vendeurs) varient énormément d'une plateforme de négociation à une autre. Ces plateformes peuvent limiter ou suspendre les négociations ou il peut y avoir des limitations ou des interruptions imposées sur les dépôts et les retraits. Ces risques peuvent restreindre votre capacité à liquider votre investissement au moment voulu ou sans frais excessifs.

**Pertes par fraude, vol, piratage ou erreur humaine :** De par leur nature numérique, les cryptoactifs sont vulnérables au vol et au piratage; les portefeuilles numériques et leurs clés peuvent aussi être compromis ou perdus. De plus, il y a un risque que le code de logiciel derrière un cryptoactif ne fonctionne pas comme spécifié ou qu'il change avec le temps. Puisque les cryptoactifs sont généralement vendus en ligne, leur création et leur vente peuvent avoir lieu dans d'autres pays, ce qui rend difficiles la surveillance et la prise de mesures par les organismes d'application de la loi. Ils peuvent en outre attirer des gens impliqués dans des activités illégales ou des pratiques répréhensibles, car les transactions demeurent pour la plupart anonymes. Ces caractéristiques rendent les cryptoactifs attrayants pour les fraudeurs. Ces risques pourraient causer la perte de vos investissements.

## Conclusion

Les cryptoactifs sont des investissements très risqués qui ne conviennent pas à tous les investisseurs. La nature, la longévité et l'utilité future des cryptoactifs restent encore à déterminer et ne correspondent peut-être pas à vos objectifs et à vos plans financiers.



## Savoir, c'est pouvoir

En apprenant les bases des cryptoactifs avant d'y investir, vous faites les choses dans l'ordre. Outre ce guide, vous pouvez consulter le site web des [Autorités canadiennes en valeurs mobilières](#), où vous trouverez une foule d'outils, d'informations et de ressources pour les investisseurs.



Canadian Securities  
Administrators

Autorités canadiennes  
en valeurs mobilières

**Ce guide vous est présenté par les  
Autorités canadiennes en valeurs  
mobilières (ACVM) en partenariat avec  
l'Alberta Securities Commission (ASC).**

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières du Canada. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.



**ASC.CA  
CHECKFIRST.CA**



Canadian Securities Administrators      Autorité des valeurs mobilières

**AUTORITES-VALEURS-MOBILIERES.CA**



**OCRI.CA**